



FINALES CHALLENGE DES 100 ANS DU DISTRICT ESCAUT

Samedi 11 et Dimanche 12 juin 2022

Équipes concernées :

Les équipes finalistes (1^{ère} à 4^{ème} place) du Challenge des 100 ans du District Escaut (3 niveaux).

Les clubs souhaitant recevoir les finales du Challenge des 100 ans, pour les 3 niveaux, doivent répondre aux exigences ci-dessous :

1. Sécurité :

2.

3. Installations :

- Disposer d'une tribune couverte face au terrain principal.
- Avoir un parking pour les officiels (membres du District et arbitres).
- Avoir un terrain classé 5, avec 2 bancs de touche « équipe » et un banc de touche « délégués ».
- Avoir un 2^{ème} terrain Foot à 11. Avoir un des 2 terrains synthétique est un +.
- Disposer d'une aire à proximité des terrains afin d'y placer des stands d'animation ou de partenaires.
- Avoir au minimum 4 vestiaires joueurs.
- Avoir 2 vestiaires pour les arbitres.
- Mettre à disposition, à proximité du terrain principal, un local fermant à clé pour l'organisation.
- Fournir parmi ses licenciés les délégués de terrain (minimum 3). Une personne ne pourra occuper cette fonction 2 matchs consécutifs sur la même journée.
- Mettre à disposition des WC publics, à l'extérieur des vestiaires.
- Prévoir un référent du club en cas d'accident et prévoir une trousse médicale à proximité des terrains.

4. Organisation / Buvette / Restauration :

- Un droit d'entrée sera demandé durant ces deux jours pour les personnes âgées de plus de 16 ans. Les fonds ainsi récoltés seront intégralement reversés à une association à but non lucratif choisie par le District Escaut.
- Un système de bracelets pourra être mis en place afin de maîtriser la capacité maximale de l'enceinte sportive.
- Gestion de la buvette par le club d'accueil. Toutes les boissons seront servies dans des gobelets.
- Il fournit au District l'ensemble des autorisations et déclarations de buvette relative à la vente d'alcool

- La restauration pourra être assuré par un professionnel, choisi par le club d'accueil, ou par le club lui-même. Celui-ci mettra à disposition un emplacement avec raccordement électrique. Les règles sanitaires et d'hygiène devront être appliquées et strictement respectées.
- Prise en charge des boissons pour les bénévoles du district.



FINALES CHALLENGE DES 100 ANS DU DISTRICT ESCAUT

Samedi 11 et Dimanche 12 juin 2022

5. Animation :

- Mettre à disposition une sonorisation efficace communiquant sur l'ensemble de l'enceinte sportive (terrains des finales et annexes).

6. Protocole :

- Fournir une estrade ou un podium à proximité du terrain principal (hors tribune) pour remise des récompenses
- Matérialiser l'entrée sécurisée des joueurs.

Extrait de l'article n°14 de l'annexe 4 des Règlements Généraux du District Escaut (page 142) :

« A l'occasion des finales de coupes dont le District Escaut reste l'organisateur principal, le club désigné recevant doit livrer un stade vierge de toute publicité. Les sponsors affichés (maillots, shorts, chaussettes, chasubles, survêtements, panneaux, signalétique, autres supports de communication) devront être ceux du District sauf demande écrite motivées 7 jours avant l'épreuve pour un sponsor du club n'entrant pas en concurrence avec ceux du District.

Le club d'accueil devra se rendre disponible pour l'organisation d'une visite de repérage du stade sur lequel il évoluera. A la suite de cette visite, le club mettra en œuvre les moyens nécessaires pour occulter tout support publicitaire pour permettre l'habillage du stade.

- Dans tous les cas, les équipements comportent les mentions des sponsors sous contrat avec le District Escaut, dans des conditions définies entre le District Escaut et lesdits sponsors. Toute infraction aux prescriptions du présent article pourra être sanctionnée par une amende et/ou par une exclusion de l'épreuve. »

Le District Escaut pourra aider à masquer les publicités locales concurrentes des sponsors du District Escaut par la mise en place de supports adaptés (bâches,).